

Registre Public d'Accessibilité : Maison des Jeunes et de la Culture





















Introduction

Le registre public d'accessibilité, c'est quoi ?

Le registre public d'accessibilité est un document officiel. Ce document donne des informations sur l'accessibilité de l'établissement. Les informations sont utiles pour les personnes en situation de handicap.



Table des matières

| Introduction | Page 2 |
|---|-----------|
| Le registre public d'accessibilité, c'est quoi ? | Page 2 |
| 1. Informations sur l'établissement | Page 4 |
| a) Coordonnées | Page 4 |
| b) Responsable d'accessibilitéc) Consultation du registre public | Page 4 |
| d'accessibilité | Page 4 |
| 2. Accessibilité de l'établissement | Page 5 |
| a) Formation du personnel d'accueil aux | |
| différentes situations de handicap | Page 5 |
| b) Matériel adapté | Page 6 |
| 3. Certaines prestations ne sont pas | |
| accessibles | Page 7 |
| a) Accueil | Page 7 |
| b) Étages et sous sol | Page 8 |
| c) Le Cloitre | |
| d) Salle Poterie | . Page 10 |
| a) Sanitaires | Dago 11 |



1. Informations sur l'établissement

a) Coordonnées

 Nom de l'établissement : Maison des Jeunes et de la Culture

N° SIRET : 21890024900010

Adresse: 5 Impasse Saint-Pierre, 89000, Auxerre.

• Gestionnaire : Mairie d'Auxerre.

b) Responsable d'accessibilité

Nom du contact : David RUIZ

Mail : patrimoine.bati@auxerre.com

• Téléphone : 03 86 72 43 21

c) Consultation du registre public d'accessibilité



Site Internet



2. Accessibilité de l'établissement



 Le bâtiment et tous les services proposés sont accessibles à tous.







• Le personnel vous informe de l'accessibilité du bâtiment et des services.





a) Formation du personnel d'accueil aux différentes situations de handicap

Le personnel est sensibilisé.

C'est-à-dire que le personnel est informé de la nécessité d'adapter son accueil aux différentes personnes en situation de handicap.





🖊 Oui

Le personnel est formé.

C'est-à-dire que le personnel a suivi une formation pour un accueil des différentes personnes en situation de handicap.





b) Matériel adapté

L'établissement présente du matériel adapté nécéssitant une maintenance.





3. Certaines prestations ne sont pas accessibles

a) Accueil



• Ce service sera accessible le : 31/12/2028



• Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :





Commentaires:

Absence de boucle magnétique.



b) Étages et sous sol



• Ce service sera accessible le : 31/12/2028



• Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :





Oui

Commentaires:

- Accès unique par des escaliers.
- Ajustement aux besoins spécifiques, dans la mesure du possible, du contenu, du format et de l'organisation des activités.



c) Le Cloitre



• Ce service sera accessible le : 31/12/2028



• Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :





Oui

Commentaires:

- Accès principal par 3 marches descendantes. Rampe amovible présentant une pente importante.
- Entrée secondaire par l'arrière du bâtiment. Accès par 1 marche montante. Une aide est possible sur demande pour franchir la marche.



d) Salle Poterie



• Ce service sera accessible le : 31/12/2028



• Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :





Oui

Commentaires:

Présence d'un seuil de porte de 3 cm. Une aide est possible sur demande pour franchir le seuil.



e) Sanitaires



• Ce service sera accessible le : 31/12/2028



• Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :





Commentaires:

Absence de sanitaire adapté.